

Procès-verbal de la 2^e séance ordinaire 2023-2024 – Conseil d'établissement de Sophie-Barat

Le mardi 16 janvier 2024, à 18h30, en visioconférence TEAMS

Membres de l'équipe-école	Présences	Membres parents	Présences	Membres du conseil des élèves	Présences
Adra BERRAH, personnel de soutien	oui	Yacine BOUSSAID	oui	Dahlia CHARBONNEAU	abs. motivée
Nadine BERTHIAUME, enseignante	oui	Delphine COPPÉ	oui	Eudes HOUSSOU	oui
Diana CIONFRINI, enseignante	oui	Marc. Etienne DESLAURIERS	oui		
Sylvie DUSSAULT, conseillère pédagogique	oui	El Mustapha JAOUHAR, vice-prés.	oui	Membres de la communauté	Présences
Louis-Philippe LALONDE, enseignant	oui	Nassima OMANI	oui	Kassandra CHÉRY THÉODAT, citoyenne	abs. motivée
Madelyn LISSADE, enseignante	oui	Cloé RODRIGUE, présidente	oui	Raphaël MANGIN, Maison des jeunes Ahuntsic	oui
Pascal PAQUET, enseignant	oui			Tousif AHMAD, Cje Ahuntsic-Cartierville	oui
Djouher SI-MOHAMED, enseignant	oui				
Membres de la direction	Présences	Autres personnes présentes : Dalila BOUADLOUN, attachée politique de monsieur Haroun Bouazzi (député de Maurice-Richard, Assemblée nationale) Valérie EME et Martin RODRIGUE, représentants de la Fondation Tammy HATTEM, représentante du magasin Raphaël U			
Sabine POSSO, directrice	oui				
Yanis LEDEVIN, directeur adjoint	oui				

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
1. Ouverture de l'assemblée	La présidente du CÉ, madame Cloé Rodrigue, ouvre l'assemblée à 18h30.	--
1.1. Mot de bienvenue	La présidente et la directrice souhaitent la bienvenue aux membres du CÉ, et leur offrent leurs souhaits de bonne année. Tout le monde apprécie le retour à l'école, après presque deux mois d'absence. D'ailleurs, précisons que la réunion du mardi 5 décembre 2023 a dû être annulée, conséquence des journées de grève qui ont précédé le congé des Fêtes, et qu'elle ne sera pas reprise.	--

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
1.2. Prise des présences et vérification des quorums	On note les présences : la présidente constate le respect des quorums.	--
2. Adoption de l'ordre du jour	La directrice et les membres du CÉ proposent quelques modifications à l'ordre du jour qui a été transmis avec la convocation à cette assemblée.	--
	Proposition de Yacine BOUSSAID, avec l'appui d'Adrah BERRAH : l'ordre du jour, tel que modifié, est adopté à l'unanimité.	CÉ-SBarat-20240116-01
3. Adoption et suivis du procès-verbal	La présidente présente le procès-verbal de la dernière réunion du 23 octobre 2023. On convient de prendre plus de temps pour le lire et donc de reporter son adoption, d'ici la prochaine rencontre. Aucun suivi n'est demandé.	Adopter le PV de la réunion du 23 octobre 2023, d'ici la réunion du 27 février 2024.
4. Raphaël U	<p>La représentante du détaillant associé à Sophie-Barat pour la vente de l'uniforme, Raphaël U, présente les résultats de la consultation faite au printemps auprès du conseil des élèves : le document-synthèse de cette consultation a été remis dans la convocation aux membres du CÉ.</p> <p>Certaines nouveautés sont proposées, pour répondre aux demandes des élèves, en privilégiant surtout les tissus en coton, à la demande des élèves, tout en respectant la cohérence des achats déjà faits par les parents.</p> <p>Le tout sera renvoyé aux conseils d'élèves et à des groupes d'élèves volontaires pour valider les propositions faites, et cela sera soumis d'ici le printemps à l'équipe-école, puis au CÉ, pour l'approbation finale. La nouvelle collection de l'uniforme devrait donc être disponible pour la rentrée.</p> <p>Pour la suite des consultations, on s'assurera que des élèves de tous les niveaux, de chaque pavillon et de chaque secteur puissent exprimer leurs</p>	--

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	préférences. Un sondage en ligne sera aussi transmis aux élèves, préparé par l'équipe de Raphaël U.	
5. Période réservée aux élèves	<p>Une première réunion du conseil de St. Dorothy a eu lieu aujourd'hui, les élections ont pu se faire juste avant la grève. (Les élections des conseils d'élèves des deux autres pavillons s'étaient tenues en octobre dernier.) À l'Annexe, il y a déjà eu des rencontres cet automne, la prochaine rencontre aura lieu jeudi midi. Au pavillon principal, une réunion a eu lieu ce lundi : on y a discuté du programme du mois de l'histoire des Noirs, en février, ainsi que de l'organisation de la journée couleurs pour la St-Valentin.</p> <p>La Journée du pouvoir citoyen, journée de formation préparée par Oxfam-Québec (gratuite, incluant le dîner) sera proposée le 23 février prochain aux jeunes de 12 à 17 ans des écoles de la région montréalaise : l'ensemble des membres de nos conseils d'élèves pourront y participer.</p>	--
6. Période réservée à la Fondation	<p>Madame Marie-Ève Eme présente le projet de refonte du site internet de la Fondation, qui devrait être en ligne prochainement :</p> <p>⇒ https://fondation-sophie-barat.coopbelvedere.com/</p> <p>Des appels de projets seront à relancer, après le hiatus de l'automne, pour faire le point sur leurs besoins de financement, notamment des voyages scolaires, des spectacles culturels et des projets de sauvegarde patrimoniale de Sophie-Barat. Le CA prépare également les célébrations des 30 ans de la Fondation, pour le 31 décembre 2024. Une conférence est aussi prévue vers la fin mai, en collaboration avec la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville.</p> <p>La Fondation prépare également la tenue prochaine de son assemblée générale annuelle, dont la convocation serait transmise aux parents par un courriel de la direction, en y incluant évidemment un appel de recrutement pour la nouvelle année. Il faudrait également mettre à jour le guide des</p>	--

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	parents de Sophie-Barat pour refléter l'évolution de la Fondation et des outils dont elle dispose.	
7. Période réservée à la communauté	<p><i>Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes (ABQSI.org) est un organisme qui offre notamment de la formation et de l'accompagnement pour les jeunes en situation de relation d'aide ou celles et ceux qui désirent participer à des services de bénévolat.</i></p> <p>Les Loisirs Sophie-Barat préparent, en collaboration notamment avec la Maison des jeunes d'Ahuntsic, la création d'un spectacle multidisciplinaire avec différents jeunes du quartier.</p> <p>Les inscriptions pour la cinquième édition du projet Déploie tes elles sont maintenant ouvertes aux filles de Bordeaux-Cartierville et celles d'Ahuntsic. De la fin avril au début juin, on leur proposera des activités de discussion, des activités sportives et des activités culturelles de tous genres.</p> <p>Le Carrefour jeunesse emploi d'Ahuntsic Bordeaux-Cartierville lance de nouveau ses ateliers Mise en mouvement vers l'emploi, tous les lundis de février, qui se concluront par le Salon annuel de l'emploi du Cje ABC, au cégep Bois-de-Boulogne, le 14 mars prochain, pour réunir des employeurs de partout dans le quartier.</p>	-- --
8. Période réservée au public	On note la présence de madame Dalila Bouadloun, attachée politique du cabinet du député de Maurice-Richard, monsieur Haroun Bouazzi, qui assiste à notre réunion pour suivre l'évolution des chantiers de Sophie-Barat et pour connaître les activités récentes de l'école.	
9. Points de discussion et décision	-- --	-- --
9.1. Impacts de la grève et suivis des activités pédagogiques	La directrice présente le projet (document transmis avec la convocation) de plan de rattrapage scolaire après les semaines d'absence de l'automne, que	-- --

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	l'équipe-école doit finalisé dans les prochains jours, en fonction de la directive annoncée par le ministre de l'Éducation le 9 janvier dernier.	
9.1. Impacts de la grève et suivis des activités pédagogiques (suite)	<p>Les deux premières semaines du retour en classe doivent servir à évaluer les besoins des élèves, afin d'établir et mettre en place ce plan de rattrapage. L'équipe-école contactera ensuite les parents des élèves visés lors de la semaine prochaine, puis communiquera le plan finalisé à l'ensemble des parents à la fin janvier. Voici certaines des mesures envisagées :</p> <p>TUTORAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Service de tutorat hors des heures des classes et assumé principalement par les titulaires (pour assurer leur nombre), possiblement en co-enseignement, pour des groupes d'élèves. ● Tutorat par les pairs (élèves rémunérés), dans des certaines matières ciblées – français, mathématiques, histoire, science et/ou anglais –, dans chaque pavillon. On donne en exemple le projet <i>J'entreprends ma réussite</i>, préparé dans le cours d'entrepreneuriat de 5^e sec. ● Tutorat exclusivement en personne, à l'école : aucun enseignement virtuel ou à distance. ● Tous ces services seront évalués en fonction des résultats obtenus. <p>MESURES AGISSANT SUR LE CALENDRIER SCOLAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Consultation en cours auprès du personnel enseignant pour évaluer la possibilité d'offrir du rattrapage durant la semaine de relâche et durant les samedis, afin d'identifier des volontaires. 	--

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	<ul style="list-style-type: none"> • Semaines thématiques pour renforcer la motivation scolaire, avec remises de prix et émulation : assiduité et présence en classe, échéancier des travaux, respect du matériel scolaire, etc. 	
<p>9.1. Impacts de la grève et suivis des activités pédagogiques (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il faudra aussi tenir compte des mesures ministérielles qui ont déjà été confirmées : entre autres, le maintien des semaines de relâche, le report du bulletin de la 2^e étape (ici, au 28 mars), les nouvelles pondérations des épreuves ministérielles, ainsi que le resserrement des semaines d'examens en fin d'année... <p>COMMUNICATION AUX PARENTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En plus des communications par courriel, on envisage la possibilité d'une rencontre de parents pour faire le point sur le rattrapage scolaire, mais également répondre à certaines questions des parents sur le fonctionnement de la sanction des études (spécialement en 3^e, 4^e et 5^e secondaire). Le mode de la rencontre (en personne ou virtuelle) reste à déterminer. <p>PROBLÈME D'ÉQUITÉ POUR LES ÉLÈVES DE 5^e SECONDAIRE</p> <p>La décision du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM.qc.ca) de maintenir son échéancier pour le processus d'admission au collégial entraîne un problème évident d'équité avec les élèves des établissements privés et des autres centres de services scolaires qui n'ont pas connu de grève, compte tenu de la décision de retarder la production du bulletin de 2^e étape.</p> <p>L'équipe-école choisirait donc de produire le bulletin de la deuxième étape, seulement pour les élèves de 5^e secondaire, à une date qui leur permettrait ainsi d'envoyer malgré tout leur demande d'admission au collégial.</p>	<p>Convoquer une réunion extraordinaire (par courriel) pour appuyer les demandes faites auprès du SRAM.</p>

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	Il est proposé de faire une résolution, lors d'une réunion extraordinaire (par courriel), en appui aux appels à plus de souplesse et d'ouverture déjà faites auprès du SRAM.	
9.2. Sorties ou voyages ou projets	<p>Les membres du CÉ se réjouissent du maintien du voyage de ski, du voyage au « Shack à Réal » et du séjour scientifique dans Charlevoix pour les métiers de la mer, notamment, malgré le contexte particulier de ce retour en classe et les messages contradictoires qui ont d'abord ressorti de l'annonce du plan ministériel de rattrapage scolaire. On rappelle que les sorties prévues à l'automne qui ont pu être reportées seront maintenues, mais les autres auront plutôt été annulées, évidemment.</p> <p>La directrice présente le tableau (transmis avec la convocation) des sorties et activités à venir, de février à mai.</p> <p>Proposition de El Mustapha JAOUHAR, avec l'appui de Yacine BOUSSAID : les sorties soumises sont approuvées à l'unanimité (en bloc).</p>	<p>--</p> <p>CÉ-SBarat-20240116-02</p>
9.3. Postes à combler pour deux membres parents	<p>La présidente fait le point sur la préparation du message de recrutement de pour combler les postes vacants des membres parents et de substituts sur le CÉ, comme l'indique la documentation du Ministère :</p> <p>⇒ cf. Formation obligatoire du MEQ à l'intention des membres de CÉ : Fiche 02. Formation d'un conseil d'établissement</p> <p>Selon les candidatures recueillies, il devrait être possible pour les membres parents du CÉ de coopter ainsi leurs nouveaux collègues lors de la prochaine rencontre et de compter sur leur présence à partir de la réunion d'avril.</p>	<p>Cloé Rodrigue (présidente) et Sabine Posso (directrice) :</p> <p>Finaliser et transmettre le message de recrutement à l'ensemble des parents pour combler les postes vacants.</p>
10. Points d'information :	Les membres de la direction présentent différents points d'information sur les plus récentes activités de l'école et celles à venir :	--

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
10.1. Suivi des travaux et chantiers	La rencontre d'information qui a été annulée cet automne devrait être reprise cet hiver, sous la responsabilité du Service des ressources matérielles du CSSdM : la date de reprise n'est pas encore connue.	--
10.1. Suivi des travaux et chantiers (suite)	<p>Des travaux ont lieu pour réparer le plafond du gymnase de l'Annexe, ils devraient se conclure dans quelques semaines. Les travaux de réfection du secrétariat et de la salle de surveillance au pavillon principal sont terminés. Un carrefour d'apprentissage (nouveau nom donné à la bibliothèque scolaire) sera bientôt aménagé au pavillon St. Dorothy.</p> <p>Trois comités des usagers ont été formés à des fins de consultation pour la suite des chantiers du pavillon principal : des membres du personnel enseignant, du personnel administratif et des élèves assisteront à ces premières réunions au début de février. Par contre, il n'est pas prévu de consulter les parents, les membres du CÉ ni les membres de la communauté avoisinante de l'école dans ce même processus...</p> <p>On veillera à demander à ce que le conseil soit toujours tenu au courant de l'avancement des travaux, mais aussi des consultations à venir, et tout particulièrement des rencontres d'information qui doivent se tenir à l'école. Il faut tenir à jour notre liste des questions, en se basant sur le travail du CÉ effectué dans les dernières années.</p> <p>Les travaux de construction de l'école transitoire, sur le terrain de l'école Marie-Anne (coin Sauvé et St-Laurent), se poursuivent et devraient se conclure pour la rentrée 2026. Il est confirmé que celle-ci ne pourra pas accueillir plus de 600 élèves à la fois, mais il est toujours impossible de savoir quels groupes ou niveaux y seront relocalisés.</p>	--
10.2. Grilles-matières	La réflexion s'amorce pour la révision annuelle des grilles-matières par l'équipe-école et cela sera soumis au CÉ prochainement. La directrice	--

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	présente donc les grilles-matières qui ont cours actuellement (document transmis avec la convocation), pour faciliter le travail en conseil lors de la prochaine rencontre. Une consultation des élèves est aussi prévue bientôt.	
<p>11. Tours de parole :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM) 	<p>Il y a eu deux rencontres cet automne, dont l'assemblée générale pour tenir l'élection du comité exécutif du Comité de parents.</p> <p>Après une nouvelle démission d'un parent sur le conseil d'administration du centre de services scolaire, le Comité de parents a été invité à lancer un nouveau processus de désignation pour combler ce poste.</p> <p>Quelques présentations y ont été faites par l'administration du CSSdM au cours de l'automne :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● sur la nouvelle <i>Loi sur le protecteur national de l'élève</i> (en vigueur depuis août 2023) et sur le projet de nouveau règlement du CSSdM de traitements des plaintes (en consultation) ; ● sur les effets de la grève, notamment la fermeture des écoles et la tenue des activités prévues pendant ces fermetures ; ● sur les prochains calendriers scolaires, soumis en consultation tous les trois ans, et les contraintes les régissant issues entre autres des différentes conventions de travail en vigueur. 	<p>--</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Personnel enseignant 	Rien à mentionner.	<p>--</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Personnel de soutien 	On profite de ce point pour faire un rappel des bons coups (point 12).	<p>--</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Parents 	Un grand merci pour le retour en classe, plein de bienveillance et d'enthousiasme ! Un merci tout spécialement pour le maintien des sorties quand ç'a pu être possible.	<p>--</p>

Ordre du jour	Discussions	Suivis (et # résolutions)
<ul style="list-style-type: none"> Personnel professionnel 	<p>Les membres du personnel professionnel expriment encore leur bonheur de retrouver l'équipe et les élèves, en soulignant la motivation du corps enseignant. On fait un bref retour sur le remaniement des projets intégrés au cours optionnel en entrepreneuriat (tutorat par les pairs).</p>	<p>--</p>
<p>12. Affaires diverses et bons coups</p>	<p>BONS COUPS : À chaque réunion, les membres du CÉ soulignent les succès et les bonnes idées qui se dégagent des dernières semaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> Retour en classe : Les élèves ont manifesté clairement leur plaisir de revenir à l'école et de reprendre les activités parascolaires offertes. Activités de fin du secondaire : Début de la vente de l'album (il y a 355 élèves finissants cette année). Reprise de photo pendant la journée pédagogique du vendredi 26 janvier. Club de natation : Organisé à l'initiative d'élèves (notamment notre jeune collègue, Dahlia Charbonneau), le club tiendra sa première compétition dans deux semaines ! 	<p>--</p>
<p>13. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée</p>	<p>La prochaine rencontre aura lieu le mardi 27 février prochain.</p> <p>La levée de la rencontre est proposée à 20h55.</p> <p>Proposition de Delphine COPPÉ, avec l'appui de El Mustapha JAOUHAR : la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>--</p> <p>CÉ-SBarat-20240116-03</p>